

## Présentation

Le tir sportif peut se pratiquer en loisir comme en compétition. Le programme de tir aux Jeux Paralympiques comprend des épreuves à 10 m, 25 m et 50 m pour armes à air comprimé et armes à feu. Le règlement appliqué est celui de la Fédération Française de Tir (FFT) à l'exception de quelques adaptations permettant la pratique de l'activité en fonction du handicap. Le tir à la carabine pour déficients visuels se pratique notamment en biathlon. Il est rendu possible grâce à un système sonore qui permet au tireur d'effectuer sa visée avec une carabine laser. La visée laser est convertie en son dont la modulation varie en fonction de la distance : plus on est proche de la cible plus le son est aigu et continu.

## Le matériel

La pratique du tir en position assise ne nécessite pas l'utilisation d'un fauteuil roulant spécifique. Cependant, le fauteuil utilisé doit répondre à un certain nombre de points de réglementation en fonction du handicap : la hauteur du dossier, l'angle d'assise, la toile du dossier, les accoudoirs. Un matériel spécifique peut être autorisé selon le handicap : potence de tir, table ou tablette, système de visée sonore... Le comité mettra à disposition le matériel nécessaire pour effectuer cette pratique.

## Les qualités nécessaires

Le tir sportif est avant tout un état d'esprit qui s'acquiert avec l'apprentissage de la concentration et la maîtrise de soi. Ce sport requiert une parfaite harmonie entre le corps et l'esprit.



*Epreuve de tir sportif*